

# Répression Magazine

Le poids des GAV, le choc des matraques

#2 (28/11)

## 21/11 - Paris: splendide balayette-sur-journaliste

Un membre de la BRAV a exécuté une balayette sur un journaliste du Média, Filippo Ortona. Ce geste, d'une précision incroyable, a véritablement enchanté la rédaction. Nous avons eu la chance de rencontrer l'auteur de cet acte. « J'avais repéré ce journaliste un peu plus tôt. Je suis arrivé par derrière, et là, sans réfléchir, je sors la spéciale, la balayette quoi. Beaucoup de collègues m'ont félicité, mais moi je préfère insister sur la performance de l'équipe. »

Le même soir, 70 journalistes ont été nassés, mais aucun n'a été interpellé, la tendance est assez inquiétante. Hannah Nelson, journaliste pour Taranis News, a cette fois eu la chance de choisir : GAV, ou... confiscation de son matériel de protection (casque, masque, lunettes). Préférant éviter une troisième GAV (après celles du 18/06 et du 17/11), elle partit travailler sans protection ; la malheureuse a ensuite été blessée par un pavé. Mince.

## Point Météo Province – beaucoup de brouillard

Le 21/11, des toulousains ont pu vivre une expérience intense : gazés et nassés en même temps ! L'idylle a duré de très longues minutes.

Le 21/11, à Marseille, on préfère les moments plus intimes, par exemple en gazant un manifestant à bout portant (graves traces de brûlures). Trois interpellations en fin de journée (La Provence).

Le 24/11, les rues de Bordeaux, Lyon et Dijon ont également connu de denses nuages de brouillard lacrymal. Les dijonnais auraient déclaré n'avoir jamais connu de moutarde aussi forte.

## Une assemblée qui fait du bien

La semaine dernière fut éreintante pour nos députés, pressés par l'urgence de boucler la loi de sécurité globale.

Quelques chiffres de ce soulèvement démocratique :

- Article 21 : 121 pour, 15 contre
- Article 22 : 87 pour, 19 contre
- Article 24 : 146 pour, 24 contre

L'Assemblée Nationale est composée de 577 députés ; les détails des scrutins sont disponibles sur son site. Enfin, le 24/11, les députés ont voté la loi de sécurité globale dans son ensemble :



## Dupont-Moretti veut lui aussi défendre la presse

Pour mieux lutter contre la haine en ligne Eric Dupond-Moretti pense avoir trouvé la martingale. En audition devant les sénateurs, le ministre de la Justice a annoncé, mardi, travailler à changer le code de procédure pénale afin de permettre que les infractions commises par des non-journalistes ne soient plus protégées par la loi du 29 juillet 1881 garantissant la liberté de la presse. Et que leurs auteurs puissent être convoqués en comparution immédiate.

(extrait d'article de Libération, 18/11, Pour lutter contre la haine en ligne, la solution risquée d'Eric Dupond-Moretti.)

## Oh Marlène

Marlène a enfin explicité l'article 24.

Question de Bourdin - "Quand le journaliste diffuse l'image, sur une chaîne nationale, ou sur les réseaux sociaux, l'image d'un policier qui commet une faute, et qu'on voit son visage, le journaliste ne sera pas poursuivi?"

Réponse: " Bah, euh, il y a une loi et donc maintenant le journaliste, euh, il appartient au magistrat de dire si le journaliste sera condamné." (Marlène Schiappa, BFM, 23/11)

## 23/11 - Pas de papiers, pas de répit

Après l'évacuation du 17/11 (Saint-Denis), qui a laissé plusieurs centaines d'exilés sans autre solution que d'errer dans les rues parisiennes et désormais privés de tentes, les FDO nocturnes se sont appliqués, le 23/11, à les éjecter de la place de la République.

La violence des scènes offertes ce soir-là est telle que même Darmanin en a trouvé certaines « choquantes ». Aurait-on enfin trouvé ses limites ? Il faut en effet avoir le cœur bien accroché pour voir la vidéo d'un policier soulever une tente en l'air et la secouer pour en éjecter un être humain. Les matérialistes peuvent se demander où finiront ces centaines de tentes saisies ; les autres se questionneront sur l'avenir de ces exilés chassés, gazés, traqués.



(crédit photo : l'Humanité)

Le journal l'Humanité évoque des coups de tonfa à la gorge des militants, une vidéo montre un violent coup de pied. Remy Buisine, journaliste, a été violenté à trois reprises pendant la soirée. Un autre journaliste, Nicolas Mayart, témoigne avoir été menacé de mort par un policier. Enfin, un commissaire divisionnaire de la BAC 93N a réalisé un croche-pied sur un militant (Reporterre).

## Les CRA, pas si cracras

Le 22/11, quelques dizaines de personnes se sont rendues devant la Prison-pour-sans-papiers du Canet (14<sup>e</sup>, Marseille) afin de réclamer sa fermeture, alors que, franchement, c'est pas si pire là-bas (tabassages, absence de soin, insultes, procédures sans fin, détentions à répétition...).

Plus d'infos locales sur Mille Babords, Mars info, et consorts.

Profitons de cette brève locale pour souhaiter la bienvenue à la **nouvelle préfète de Marseille**, tout droit débarquée du bureau de Lallement : ça promet ! (portrait sur francetvinfo, 26/11)

## DOSSIER: la sécurité, ça n'a pas de prix



Gérald DARMANIN @GDarmanin · 13 oct.

D'ores et déjà des moyens exceptionnels ont été obtenus par le ministère de l'Intérieur dans le cadre du budget 2021 et de France Relance pour améliorer le quotidien des forces de l'ordre, avec une augmentation historique du budget de la @PoliceNationale de 325 millions d'euros !

### AUGMENTATION HISTORIQUE DU BUDGET DE LA POLICE DE 325 MILLIONS D'EUROS

- HAUSSE DU BUDGET EN MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE 15 MILLIONS D'EUROS (+13%)
- HAUSSE DU BUDGET AUTOMOBILE DE 125 MILLIONS D'EUROS (+230%)
- HAUSSE DE L'ACTION SOCIALE MINISTÉRIELLE DE 10 MILLIONS D'EUROS (+18%)
- HAUSSE DU BUDGET IMMOBILIER DE 12 MILLIONS D'EUROS (+10%),
- DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES, AVEC NOTAMMENT LA GÉNÉRALISATION DES CAMÉRAS-PIÉTONS AU 1ER JUILLET 2021.

Ministère de l'Intérieur et Gouvernement

**Les dépenses d'armes et de munitions ont ainsi progressé de près de 230 % entre 2012 et 2017, s'établissant à 40 M€ cette dernière année. Il en résulte une hausse significative de la quantité d'armement détenu par les forces de sécurité intérieure.**

(extrait du Rapport de la Cour des comptes, L'équipement des forces de l'ordre, mai 2018)

### Faire le plein de commandes

Quelques avis d'attribution de marché ces dernières années (liste non exhaustive) :

- Février 2016 : **5,5 M €**, munitions de défense  
<https://www.boamp.fr/avis/detail/16-19265/officiel>
- Mai 2018, **17 M €**, grenades et moyens de propulsions  
<https://www.boamp.fr/avis/detail/18-68665>
- Avril 2020 : **7,1 M €**, cartouches de service et optimisées  
<https://www.boamp.fr/avis/detail/20-46625>
- Octobre 2020, **2,6 M €**, gaz lacrymogènes  
<https://www.boamp.fr/avis/detail/20-121525>

Et pour finir, une belle commande (encore non attribuée) effectuée en avril dernier, en plein confinement, de **3,8 M € pour des drones!** Les amoureux de la miniaturisation seront ravis d'y voir un lot concernant des nano-drones (< 50 grammes).

<https://www.boamp.fr/avis/detail/20-51423/0>

Nombreuses enquêtes sur les sites Bastamag, Reporterre, desarmons-les, quadrature du net, et bien d'autres.

### Journée record !?

Le 24/11/18, 10 000 grenades ont été lancées sur les gilets jaunes à Paris (Le Parisien) : estimation entre 300k et 500k €.

### Je me sens dans un drone d'état!

En mai dernier, le Conseil d'État donnait raison à La Quadrature du Net en estimant que la surveillance par drones est interdite pour faire respecter les mesures restrictives du confinement. Bien au-delà de cas particuliers, ce sont des principes forts, s'appuyant sur un raisonnement général en matière de droit à la vie privée et de droit à la protection des données personnelles, qui ont été dégagés. Le Conseil d'État a ainsi estimé que l'usage de drones porte une atteinte particulière aux droits et libertés et que, en l'absence d'encadrement réglementaire, leur usage reste interdit.

Cette décision de justice n'a nullement gêné la préfecture de police. Grâce à votre aide précieuse, nous avons pu documenter l'usage policier actuel des drones pour surveiller les manifestations parisiennes tout au long de ces derniers mois et présenter photos et vidéos qui attestent que la police nationale et la gendarmerie utilisent de manière systématique les drones pour surveiller les manifestations.

(extrait d'un article de la Quadrature du Net du 26/10 : Drones en manifestation, la Quadrature contre-attaque))

NDLR : les drones sont également utilisés à Marseille, comme constaté le 24/10 suite au rassemblement à la mémoire de Zineb. Devant une centaine de manifestants nassés rue Franklin Roosevelt, le commissaire a eu besoin de 30 minutes pour réussir le décollage de son joujou. Heureusement l'article 22 prévoit aussi la formation des policiers à l'usage des drones. Les députés ont compris l'urgence de la situation.

### Vidéosurveillance : bientôt efficace ?

Petit résumé du rapport de la Cour des comptes sur la Police Municipale (octobre 2020) :

- Nombre de caméras de surveillance en France : près de 10000 fin 2010, puis 60674 fin 2018
- Coût d'exploitation d'une caméra : 3000€ / an
- Coût d'installation d'une caméra : entre 5000 et 25000€
- Via le FIPD (Fond interministériel de prévention de la délinquance), l'Etat subventionne la vidéosurveillance, dont les dépenses incombent aux municipalités, à hauteur de plusieurs millions d'euros par an (10 M € en 2019)
- **On attend toujours la preuve de leur efficacité...**  
« Au vu des constats locaux, résultant de l'analyse de l'échantillon de la présente enquête, aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de dispositifs de vidéoprotection et le niveau de la délinquance commise sur la voie publique, ou encore les taux d'élucidation. »

### On les aura ! Des faits d' « une extrême gravité »

Le quartier de la Petite Hollande à Montbéliard a été, une nouvelle fois, le théâtre de nouvelles scènes de violences urbaines ce dimanche en fin d'après-midi. A la tombée de la nuit, peu après 17h, des individus ont dérobé un engin se trouvant sur le chantier des Hexagones, et l'ont utilisé pour **détruire des mâts de caméras de vidéosurveillance**, qui avaient été récemment installés dans le quartier.

(extrait d'article: France Bleu, 22/11)



Contributions : repmag@protonmail.com

vidéos sources : twitter des journalistes mentionnés, RT France, Taranis News, Vecu, Marcel Aïphan etc